

Soyons **parc**

Magazine du Parc naturel régional Oise - Pays de France

JE COMPRENDS

REZO POUCE



Parc
naturel
régional
Oise - Pays de France

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

DÉCEMBRE 2018 / MARS 2019 • n°35



La France s'est engagée à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2050 pour limiter le réchauffement de la planète à +2°C. Cet enjeu mondial se joue aussi au niveau local. Sur le territoire du Parc, le secteur des transports représente une part importante des émissions de GES. C'est pourquoi, depuis plusieurs années nous menons des actions en faveur de l'écomobilité (Promotion du vélo à assistance électrique, élaboration et balisage d'itinéraires cyclables, réalisation de diagnostics communaux d'itinéraires de mobilité douce...).

Aujourd'hui c'est donc avec fierté que nous lançons REZO POUCE, 1^{er} réseau d'autostop organisé français. 31 communes du territoire sont engagées à nos côtés pour proposer à leurs habitants ce nouveau service. Un trajet partagé correspond à 2 fois moins d'émission de CO₂. Par ailleurs, je suis sûr que ce réseau saura séduire les automobilistes comme les autostoppeurs par ses côtés sécurisé et pratique.

Le dossier central de ce nouveau numéro vous donne toutes les informations utiles pour rejoindre la communauté REZO POUCE. Les déplacements riment aussi avec convivialité, vous auriez tort de ne pas vous inscrire !

Patrice Marchand

Président du Parc naturel régional
Oise - Pays de France
Conseiller Départemental de l'Oise
Maire de Gouvieux

- Directeur de publication
Patrice Marchand
- Directrice de la rédaction
Sylvie Capron
- Rédactrice en chef
Dorothée Rulence
- Rédaction
Agence Markedia
- Photo couverture
© **PNR OPF**
- Photos non légendées
© **PNR OPF**
- Réalisation
Catherine Szpira
www.szpirales.com
- Tirage
90 000 exemplaires

ISSN : 1774-5683

Reproduction interdite

sommaire

3 J'informe

Changeons notre regard sur les zones humides

4 Je découvre

À vélo facilement

5 Je comprends

Rezo Pouce



Parc naturel régional
Oise - Pays de France

8 Je communique

9 Je témoigne

Fleurir durablement son village

10 J'agis

Et si je fabriquais mes produits ménagers ?

11 Je joue

12 Je partage

CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES ZONES HUMIDES

LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE ET LE SITRATIVE (SYNDICAT DE LA RIVIÈRE DE LA THÈVE) VIENNENT DE FINALISER UN INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES DE LA VALLÉE DE LA THÈVE. C'EST L'OCCASION DE FAIRE UN POINT SUR CES ESPACES SI PARTICULIERS POUR COMPRENDRE L'INTÉRÊT DE LEUR PRÉSERVATION.

Identifier les zones humides : pas si simple...

Ce sont aussi bien des marais (avec ou sans roseaux), des prairies humides, des tourbières, des lagunes, des mares, des fossés en eau... avec une faune et une flore particulièrement diversifiées. Mais comme il est difficile de bien les reconnaître, le Parc et ses partenaires réalisent des inventaires comme celui qui vient d'être mené sur la Thève, ou précédemment en vallée de la Nonette. Le but ? Aboutir à un atlas cartographique permettant de savoir : où sont les zones humides avérées ? quel fonctionnement les caractérise ? quels sont leurs enjeux ? quelles zones humides préserver en priorité ?...



▲ Populage des marais.

De nombreux services rendus à l'homme

S'il est important d'identifier les zones humides, c'est avant tout pour se donner les moyens de les préserver. Et pour cause, elles rendent bien des services au monde vivant. Parmi leur myriade de bienfaits, ces éponges naturelles sont capables d'atténuer l'intensité et la rapidité des crues des cours d'eau. De la même manière, elles sont partageuses lors des sécheresses. Quand la chaleur et le soleil assèchent les cours d'eau, les zones humides vont lentement libérer leur eau. Elles vont alors alimenter les nappes souterraines et les cours d'eau. Concernant la qualité de l'eau, filtre naturel, les zones humides assurent une fonction d'épuration en dépolluant les eaux. Enfin, tout aussi indispensable est leur rôle pour préserver la biodiversité. Ainsi, l'existence de nombreux oiseaux est liée à la présence de zones humides où ils vont pouvoir se nourrir ou se reproduire. Même constat

Les zones humides sont vitales pour la survie de l'humanité

(source : Convention de Ramsar*)

pour les libellules et pour les amphibiens (grenouilles, tritons...) qui ont besoin d'espaces humides. Ces zones sont donc des écosystèmes d'une richesse exceptionnelle.

Connaître pour décider

Il appartient donc au Parc naturel régional Oise - Pays de France et à ses partenaires (Syndicats de rivière) de contribuer activement à l'identification et la préservation de ces zones humides si utiles. L'objectif est de fournir une véritable aide à la décision, notamment pour les communes : grâce à leur identification précise, il devient possible d'intégrer la mention des zones humides dans le zonage des documents d'urbanisme (PLU, SCOT) et de les prendre en compte dans les projets d'aménagement (zones d'activités, infrastructures, lotissements...).

* La Convention internationale de Ramsar (signée en 1971 et ratifiée à ce jour par 168 pays, dont la France) incite à préserver et gérer durablement les zones humides.

Le saviez-vous ?

- **40%** des espèces vivent ou se reproduisent dans les zones humides
- Les zones humides disparaissent **3 fois** plus vite que les forêts dans le monde
- En France, seuls **7%** des habitats humides présentent un état de conservation favorable

Pour aller plus loin : portail des zones humides www.zones-humides.org ou site www.ramsar.org

Pour consulter l'étude des zones humides de la vallée de la Thève : appeler le PNR Oise Pays de France

À VÉLO FACILEMENT !

DES CIRCUITS EN VÉLO TOUT CHEMIN SONT PROPOSÉS PAR LE PARC NATUREL RÉGIONAL OISE - PAYS DE FRANCE POUR DÉCOUVRIR LA RICHESSE DU TERRITOIRE. CES CIRCUITS SONT DÉCRITS PAR DES DÉPLIANTS AVEC CARTE DÉTAILLÉE, PHOTOS ET EXPLICATIONS À L'APPUI. MAIS QUAND ON PÉDALE, IL EST DIFFICILE DE LIRE... ALORS POUR ÉVITER DE DEVOIR S'ARRÊTER TROP SOUVENT POUR CONSULTER LA CARTE, UN BALISAGE EST MIS EN PLACE.

Un jalonnement intégré au paysage

Un itinéraire relie Chantilly à Senlis, en proposant de découvrir la pittoresque vallée de la Nonette ; un autre réalise une boucle en forêt d'Halatte autour de Fleurines sur environ 23 km ; un autre encore part de Senlis pour découvrir la forêt et les deux sites incontournables que sont le Parc Jean-Jacques Rousseau et l'abbaye de Chaalis. Ces itinéraires sont plus simples que jamais à emprunter à vélo : il suffit de suivre le jalonnement le long des circuits. Positionnés soit en forêt domaniale, soit dans des villages du Parc, les panneaux concilient pour les premiers l'univers du mobilier de l'Office National des Forêts (ONF) et pour les seconds la charte nationale des itinéraires à vélo. Enfin pour faciliter leur repérage, ils portent la mention du logo du Parc et les numéros des itinéraires V1, V2, V3.



Des circuits bien pensés et toujours plus sûrs

Ce balisage est le résultat d'un travail mené par les équipes du PNR en concertation avec les communes concernées et l'ONF. Il s'appuie sur les itinéraires européens, dont l'Euro Véloroute n°3, l'Avenue verte ainsi que la Trans'Oise gérée par le département de l'Oise. Les équipes du Parc se sont également appuyées sur les conseils de l'AU5V (l'Association des Usagers du Vélo, des Voies vertes et Véloroutes des Vallées de l'Oise) pour définir un jalonnement correspondant aux usages des cyclo-touristes. En parallèle, un effort de sécurisation des itinéraires a été conduit. Tout est fait pour que les cyclistes puissent traverser les routes départementales dans des conditions optimales de sécurité, notamment grâce à l'aménagement des débouchés sur les axes routiers et à la mise en place de panneaux « Attention Vélo ».

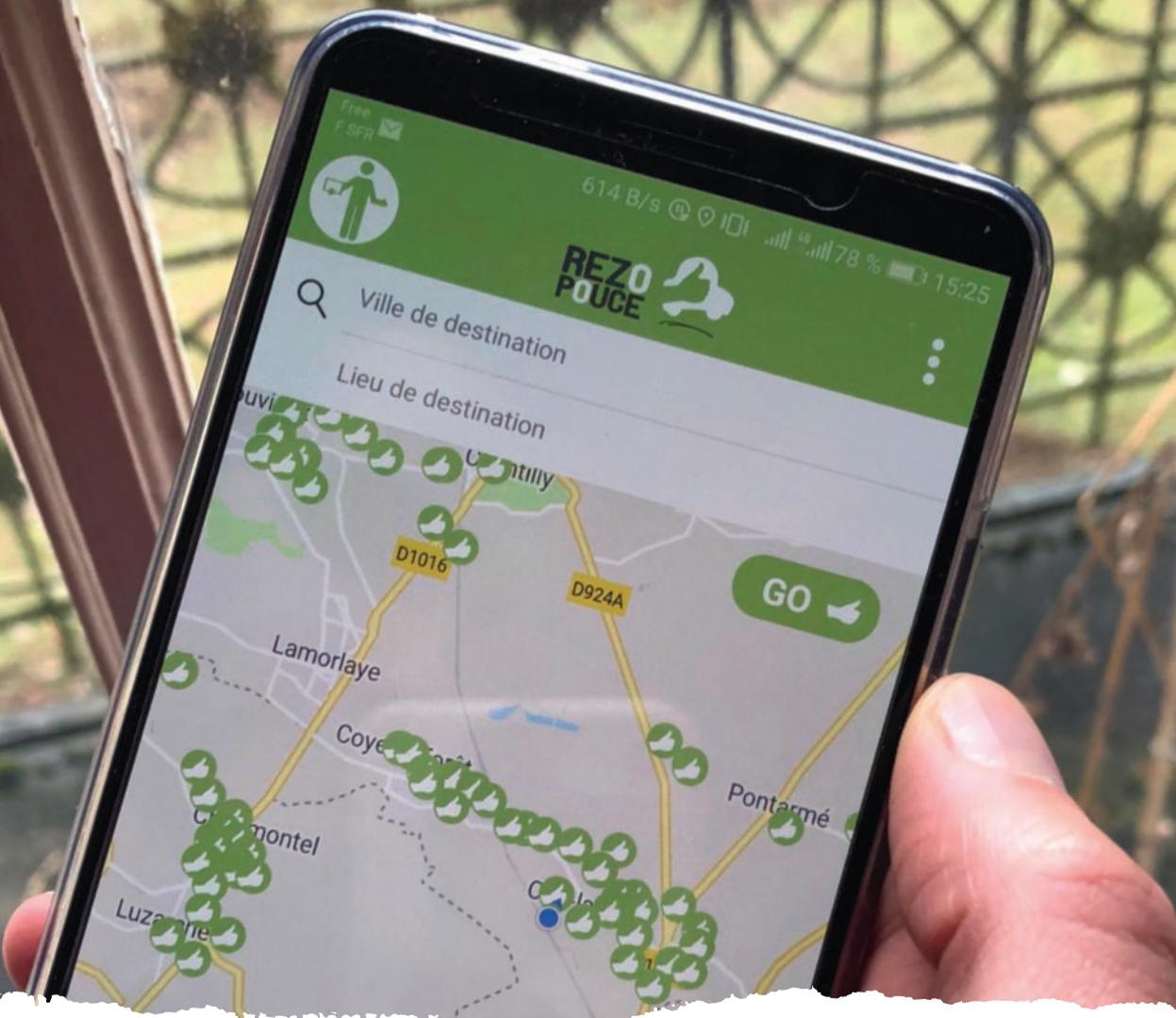
À vous de rouler...

La proposition de circuits de Vélo Tout Chemin s'étoffe sur le territoire du Parc naturel régional Oise – Pays de France. De nouvelles étapes sont prévues : l'étude de tracés complémentaires et surtout le lancement d'une application mobile de géolocalisation pour le printemps 2019. Alors, vous n'avez plus aucune raison de laisser vos vélos au garage... Suivez les panneaux verts pour être dans l'air du temps !

Pour consulter les itinéraires, téléchargez les dépliants « De petites routes en chemin » à partir du site internet www.parc-oise-paysdefrance.fr/randonnees-velo.



REZO POUCE



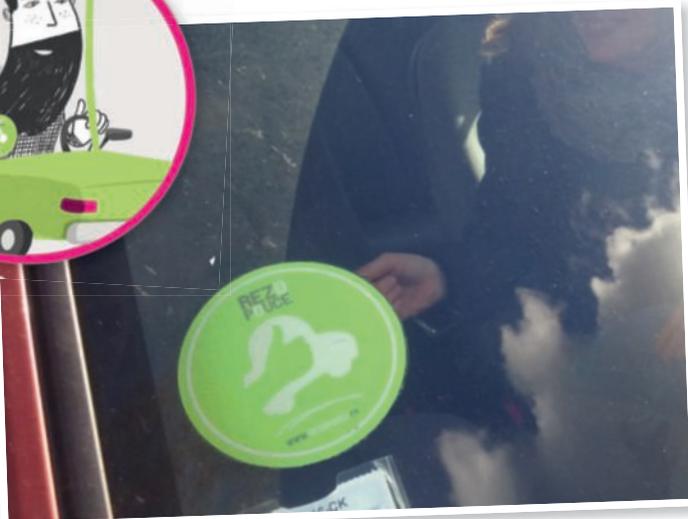
Une solution efficace pour bouger autrement sur le territoire

ÇA Y EST **REZO POUCE** ARRIVE SUR LE TERRITOIRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL OISE – PAYS DE FRANCE. VOUS ÊTES DÉJÀ MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ REZO POUCE OU VOUS AVEZ SIMPLEMENT REMARQUÉ DES PANNEAUX « ARRÊT SUR LE POUCE » SUR VOTRE TRAJET ? CERTAINS DE VOS VOISINS ONT PLACÉ L'AUTOCOLLANT DU POUCE SUR LEUR PARE-BRISSE, ET VOUS VOUS DEMANDEZ POURQUOI ? LE JOURNAL SOYONS PARC FAIT LE POINT SUR REZO POUCE, LE PREMIER RÉSEAU D'AUTOSTOP AU QUOTIDIEN.

Partagez vos trajets en toute liberté !

Rezo Pouce est une solution de mobilité solidaire, pensée pour les petits trajets au quotidien. Le dispositif revisite l'autostop en l'organisant au niveau du territoire, grâce à l'engagement du Parc et de ses communes.

Sans avoir à prendre rendez-vous, il devient possible de se déplacer en comptant sur le passage rapide d'un automobiliste qui est identifié. Car Rezo Pouce est avant tout une communauté de citoyens qui repose sur la confiance et l'entraide : passagers et conducteurs s'inscrivent gratuitement au préalable en mairie, sur le site internet : www.rezopouce.fr ou sur l'application mobile. Chaque inscrit (conducteur et/ou passager) accepte une charte de bonne conduite et fournit une pièce d'identité. Chacun est identifié par une carte de membre ou un macaron sur le pare-brise.





Bien plus que se déplacer...

Solidarité, confiance, convivialité, partage, liberté... Rezo Pouce, c'est tout cela à la fois. Sans oublier la préservation de l'environnement : un trajet partagé entre un conducteur et un passager correspond à 2 fois moins d'émissions de CO₂, et donc une diminution de son empreinte carbone.

L'enjeu est de bouger mieux sur le territoire. Les petits déplacements deviennent des moments de convivialité : rencontrer autrement ses voisins, échanger sur l'actualité, commenter la météo, partager de la musique...

Pour les conducteurs, c'est aussi l'occasion de rendre service, sans pour autant que ce soit une obligation : qui n'a jamais eu besoin d'un petit coup de pouce pour aller au lycée, à la gare ou à la ville voisine, en plus des lignes de bus qui répondent à des horaires et itinéraires prédéfinis ? Aujourd'hui, un conducteur partage sa voiture avec des habitants de sa commune ; demain, c'est peut-être lui qui appréciera de pouvoir compter sur la contribution d'autres membres du réseau quand sa voiture sera en réparation...



Un réseau qui marche

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France a souhaité développer cette nouvelle approche afin de faciliter les déplacements éco-responsables sur le territoire. 31 communes ont déjà adhéré (vous pouvez retrouver les communes adhérentes sur rezopouce.fr) à la démarche et le nombre d'inscrits augmente régulièrement. Le concept fonctionne déjà dans un grand nombre de régions. Né en 2010 dans le sud-ouest de la France autour de Toulouse, Rezo Pouce est mis en œuvre par différents parcs naturels régionaux (Gatinais, Haute Vallée de Chevreuse...) et dans de nombreuses collectivités : communauté de communes de la Picardie Verte, communauté d'agglomération Creil Sud Oise pour ne citer que des intercommunalités proches.



Rezo Pouce : mode d'emploi

Pour faire partie de la communauté Rezo Pouce, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire soit en mairie, sur le site www.rezopouce.fr ou sur l'application mobile. C'est gratuit. La personne intéressée n'a qu'à fournir une pièce d'identité et accepter la charte de bonne conduite : respecter la « stop attitude », respecter le code de la route, se comporter correctement... Une question de bon sens pour vivre ses déplacements avec sérénité. Chaque inscrit reçoit alors son kit de mobilité et sa carte de membre.

Et ensuite ? Deux solutions s'offrent à vous, selon que vous êtes plutôt connecté ou indépendant : version 2.0 ou version vintage.

Version 2.0 Je télécharge l'application smartphone

➔ **Si je suis passager** : je me rends à un arrêt « sur le pouce », je lance mon appli, je saisis ma destination et j'attends qu'un automobiliste réponde à ma demande. Je peux alors consulter le profil du conducteur et accepter/refuser la prise en charge.

➔ **Si je suis conducteur** : avant de démarrer, je lance mon appli, je visualise les autostoppeurs à proximité et leur destination. Je peux proposer à l'un d'entre eux de le prendre en charge.

Version vintage

➔ **Si je suis passager** : je me rends à un arrêt « sur le pouce », j'attends un conducteur du Rezo avec ma fiche destination. Quand le conducteur s'arrête, je peux l'identifier grâce au macaron sur sa voiture. Je n'oublie pas d'adopter la « Stop Attitude » : sourire, destination et pouce levé.

➔ **Si je suis conducteur** : je repère où sont les arrêts sur le pouce sur mon trajet ; si la fiche destination d'un autostoppeur correspond à mon trajet, je m'arrête pour le prendre. Je peux vérifier sa carte membre si je le souhaite.

5 questions/réponses pour passer à la mobilité solidaire et responsable

Pourquoi s'inscrire ?

L'objectif est de créer une communauté d'usagers responsables et faciles à identifier : les conducteurs sont reconnaissables à l'autocollant Rezo Pouce placé sur leur véhicule et disposent d'une carte de membre, comme les passagers. Grâce à l'enregistrement, il devient possible de co-voyager en toute transparence et en confiance. S'inscrire, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs qui partagent les mêmes valeurs.



Qui peut s'inscrire ?

Le dispositif est ouvert à tous, sous réserve d'avoir plus de 16 ans. Les jeunes de 16 à 18 ans non révolus doivent fournir, en complément de leur pièce d'identité, une autorisation parentale, accompagnée d'une pièce d'identité du responsable légal.

C'est du covoiturage ?

Rezo Pouce est plus flexible que le covoiturage et c'est gratuit. Le dispositif permet de se déplacer en mode « quand je veux, où je veux ». Pas besoin de réserver un trajet à l'avance, il suffit de se rendre aux arrêts prévus, facilement identifiables grâce aux panneaux. Les arrêts de votre commune sont visualisable sur rezopouce.fr. Pour le conducteur, il suffit de jeter un œil aux arrêts Rezo Pouce : les autostoppeurs montrent une fiche destination qui indique clairement où ils veulent se rendre. Pas d'obligation, chacun peut décider de s'arrêter ou passer sa route, selon son humeur du jour.

C'est rapide ou long ?

Les arrêts sont placés sur des axes passants ou stratégiques pour faciliter la prise en charge. Ils sont faciles à voir et sécurisés pour que les véhicules puissent s'arrêter en toute sécurité.

Le temps moyen d'attente est de 6 minutes avec une fiche destination claire.

Et plus la communauté d'usagers grandit, plus les temps d'attente sont diminués. Le mieux est donc d'en parler autour de soi...

13 SECONDES
C'est notre record d'attente à un arrêt sur le pouce. Qui dit mieux ?

9/10
Départ en - de 10'

Que signifie adopter la « stop attitude » ?

La stop attitude signifie que l'on décide de jouer la carte de l'efficacité et de la confiance. C'est par exemple, faire en sorte d'être bien visible à l'arrêt sur le pouce et de signaler tout aussi clairement sa destination, de penser à montrer sa carte de membre. Plus généralement, l'idée est d'être avenant car le sourire marche mieux que la morosité, qu'on soit passager ou conducteur.

Pourquoi c'est sécurisé ?

Passager et conducteur sont identifiables grâce à l'inscription et une ligne est dédiée pour envoyer la photo de la plaque d'immatriculation.

C'est vous qui le dites...

« Je dois prendre ma voiture tous les matins pour aller travailler. Le covoiturage est trop compliqué pour moi, vu mes horaires qui varient en permanence. Alors, quand j'ai eu connaissance de Rezo Pouce, je me suis dit que c'était le moyen de réduire mon empreinte environnementale. Et finalement, cela m'a permis de découvrir des voisins qui habitent mon quartier et que je ne connaissais même pas ! »

Florian, 32 ans, Gouvieux

« Je prends le plus souvent le bus pour aller au lycée. Mais quand mes cours finissent plus tôt en milieu de journée, c'est vite la galère. Alors je me connecte à l'appli Rezo Pouce. Généralement, je reçois une offre de prise en charge dans les minutes qui suivent. Et je peux vérifier le profil du conducteur. C'est rassurant. »

Léa, 17 ans, Pontarmé

Rezo Pouce, qu'est-ce que vous attendez pour vous inscrire ?



- C'est simple
- C'est bon pour la planète
- C'est économique
- C'est sympa

Pour en savoir plus :
www.rezopouce.fr

Pour télécharger la carte des communes ayant adhéré au dispositif :
www.parc-oise-paysdefrance.fr/detail-un-rendez-vous-ou-un-dossier?id=459

Pour toute question :
contactez le Parc naturel régional Oise - Pays de France ou votre commune



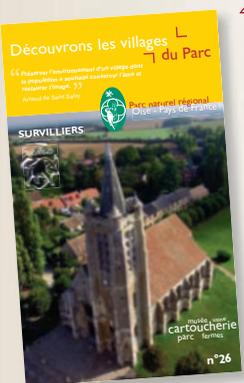
Les dernières éditions :

LIVRET VIVONS LE PARC AUTOMNE / HIVER 2018-2019



Comme chaque année, le Parc a édité son livret de manifestations proposées par ses partenaires sur le territoire. Il est disponible dans de nombreux points de diffusion sur le territoire du Parc (offices de tourisme, cinémas, bibliothèques, mairies...). Vous y trouverez un large panel de manifestations pour occuper vos week-ends.

4 NOUVELLES PLAQUETTES POUR DÉCOUVRIR LES VILLAGES DU PARC



Ces plaquettes sont aujourd'hui consacrées à Vineuil-Saint-Firmin, Mareil-en-France, Coye-la-Forêt et Survilliers. Elles proposent chacune un

parcours dans la commune avec des points d'arrêt pour y découvrir le patrimoine. De nombreuses informations sur l'histoire, les traditions et le patrimoine naturel du village viennent également enrichir ces randonnées de découvertes. Elles sont disponibles gratuitement à la mairie de la commune, dans les offices de tourisme du territoire, à la Maison du Parc et en téléchargement sur le site internet du Parc. Ces nouvelles communes viennent compléter une série de 24 plaquettes déjà éditées.

Tous ces documents sont téléchargeables sur le site internet du Parc ou disponibles gratuitement sur simple demande à la Maison du Parc.

LE PARC RECRUTE DES VACATAIRES

Afin d'assurer la présence du Parc lors de manifestations, ou pour nous prêter main forte lors de nos sorties, le Parc recrute des vacataires. Vous êtes intéressés par le Parc et ses missions et vous êtes disponible principalement le week-end ? N'hésitez pas à nous envoyer votre candidature. Le permis B est indispensable dans l'exercice des vacances.

Envoyer votre candidature CV et lettre de motivations à Madame la Directrice du Parc à l'adresse contact@parc-oise-paysdefrance.fr en précisant candidature pour devenir vacataire du Parc. Plus de renseignements au **03 44 63 65 65**.

LOTO DU PATRIMOINE

Terre d'histoire, la France regorge d'un patrimoine bâti riche et varié. Témoin de notre passé nous y sommes tous très attachés. Mais la préservation de ce bâti est une charge financière très lourde pour les collectivités et les particuliers qui en ont la



charge. Le loto du patrimoine lancé par Stéphane Bern a pour objectif d'aider à la restauration des patrimoines les plus typiques de nos régions. 269 sites ont été retenus et deux d'entre eux se trouvent sur le territoire du Parc : le château de Montépilloy et le château royal de Senlis, qui recevront donc une aide financière pour leur restauration et leur mise en valeur.

QUAND L'AGRICULTURE APPORTE DES RÉPONSES ALTERNATIVES À DES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ



En raison du changement climatique que nous connaissons, les agriculteurs sont de plus en plus souvent confrontés à d'importants ruissellements dans leurs champs liés aux fortes précipitations. Ces ruissellements entraînent l'érosion des terres de façon spectaculaire en creusant de profondes ravines, mais aussi en emportant les éléments fertiles du sol. Si cela provoque des dégâts sur les terres agricoles, cela induit aussi une dégradation de la qualité de l'eau. La plantation d'arbres, ou la mise en place de prairies ou de bandes enherbées peuvent être une des solutions à ce problème. Ces éléments sont, par la même occasion, un refuge et une source d'alimentation pour la faune. Ainsi,

planter des arbres et recréer des prairies au sein de la plaine agricole peut permettre de renforcer ou créer des corridors écologiques tout en limitant l'érosion des terres. La valorisation économique des produits issus de ces infrastructures écologiques peut aussi être un moyen pour les agriculteurs de diversifier leurs revenus.

Ayant bien compris l'intérêt de ces infrastructures pour le territoire et les agriculteurs, le Parc et la Chambre d'agriculture de l'Oise, en lien avec le Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette, ont lancé un projet s'intitulant CorEco2, pour « Corridors écologiques et Economiques », soutenu par le financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les agriculteurs qui sont intéressés sont alors accompagnés par la Chambre d'agriculture de l'Oise. Dans le même temps, le Parc et ses différents partenaires étudient le développement de filières économiques viables : la transformation de l'herbe des prairies en foin et la valorisation des arbres en plaquettes bois-énergie. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Claire Juquel de la Chambre d'agriculture de l'Oise, Louise Krolczyk du PNR (03 44 63 65 65 ou l.krolczyk@parc-oise-paysdefrance.fr).

DES CONSEILS POUR VOS ARBRES FRUITIERS

Vous avez un jardin et vous souhaitez planter des arbres fruitiers ? Vous avez des arbres fruitiers mais vous ne savez pas comment les entretenir ? Sylvain Drocourt, pomologue, est missionné par le Parc pour se déplacer chez vous et vous conseiller gratuitement sur les plantations, l'entretien et la taille des fruitiers.

N'hésitez pas à contacter Louise Krolczyk au 03 44 63 65 65 pour qu'elle vous mette en contact avec lui.



FLEURIR DURABLEMENT SON VILLAGE

En 2018, la commune de Seugy s'est lancée dans un projet de fleurissement avec l'aide du PNR Oise - Pays de France. Ariane Collard, adjointe à l'environnement, lève le voile sur cette initiative qui n'en est qu'à ses débuts.

Qu'est-ce qui a motivé votre projet de fleurissement ?

Entre Viarmes et Luzarches, Seugy est un petit village qui compte 1061 habitants. Notre village accueille un patrimoine rural intéressant : église Saint-Martin, chapelle, puits, lavoir... L'équipe municipale, autour du Maire Jacques Alati, souhaitait améliorer le cadre de vie en recentrant le village sur la nature : un village vert, accueillant, propre et fleuri. Nous avons donc été partants quand le Parc nous a contactés pour parler fleurissement durable.

Comment avez-vous procédé ?

Avec 8 autres communes*, nous avons d'abord assisté à une réunion-formation organisée par le Parc dans le cadre de son opération « Fleurir nos villages ». Cela nous a permis de recueillir des informations et des conseils, sous forme de vidéo et de documents, notamment grâce au guide : « Formation aux techniques de fleurissement durable et à l'utilisation des plantes vivaces ». Cette étape était indispensable pour savoir comment faire. Ensuite, nous avons été amenés à construire des projets sur plusieurs secteurs du village : aux abords de la chapelle, autour d'un abris-bus, sur le parvis de l'école, dans une rue... Chacun de ces projets de fleurissement est l'occasion de repenser l'aménagement de lieux qui gagnent à être revalorisés.

Où en êtes-vous ?

À la fin du printemps 2018, lors d'un chantier participatif, nous avons commencé les plantations pour l'aménagement du parvis de l'école et une rue à proximité du Clos Aramis. Les parterres végétaux mélangent arbres fruitiers et plantes vivaces, aux couleurs contrastées : géraniums vivaces, iris et autres plantes couvrantes... Les réactions des riverains ont été très positives. D'autres projets sont en réflexion : une clôture végétale fleurie avec des plantes grimpantes, un projet pour le cimetière, des plantations d'arbres... Cela se fera progressivement.

En quoi a consisté l'aide du Parc ?

Élément clé, le Parc et le bureau d'études « À Ciel Ouvert » nous ont donné des idées pour embellir le village avec des floraisons qui durent ! Grâce à leurs multiples conseils, les équipes nous ont donné l'envie de porter des projets de fleurissement... Ils sont venus avec nous sur le terrain pour réfléchir à 9 secteurs de Seugy. En complément, nous avons bénéficié d'une subvention pour l'achat de végétaux.

*Thiers-sur-Thève, Barbery, Avilly-Saint-Léonard, Montlognon, Montagny-Sainte-Félicité, Apremont, Bellefontaine et Ver-sur-Launette.

Et si je fabriquais mes produits ménagers ?

POUR LA VAISSELLE, LE SOL OU LA LESSIVE IL EXISTE DANS LES GRANDES SURFACES, UNE MULTITUDE DE NETTOYANTS. IL DEVIENT ALORS DIFFICILE DE FAIRE SON CHOIX, SURTOUT SI L'ON CHERCHE DES PRODUITS PLUS NATURELS. SANS ÊTRE UN GRAND CHIMISTE, DE NOMBREUSES RECETTES EXISTENT À FAIRE SOI-MÊME, Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ ? DANS CET ARTICLE LE PARC VOUS DONNE DES ASTUCES ET DES RECETTES POUR VOUS LANCER.

Le ménage au naturel

C'est avant tout des gestes simples à appliquer au quotidien.

On vous conseille par exemple :

- De penser à aérer régulièrement les pièces : certains matériaux ou décors diffusent des composés organiques volatils (dits COV) dans l'air des pièces.
- D'éviter les diffuseurs de produits parfumés.
- De privilégier les nettoyeurs multi-usages éco labellisés et biodégradables, à base d'ingrédients d'origine végétale lorsque vous choisissez vos produits de nettoyage.
- D'éviter le surdosage des produits nettoyeurs, par exemple en imbibant légèrement des lingettes micro-fibres lavables en machine.
- De suivre les astuces de vos grands-mères pour nettoyer les taches et la maison. Et si vous les avez oubliées, voici quelques recettes simples pour fabriquer vos principaux produits.

Bonne nouvelle, ces astuces permettent de jouer sur tous les tableaux : **la santé, l'environnement et le porte-monnaie.**

Quels produits utiliser ?

Nettoyer naturellement n'a rien de compliqué. Il suffit de se procurer quelques produits de base, connus de longue date pour leurs propriétés :

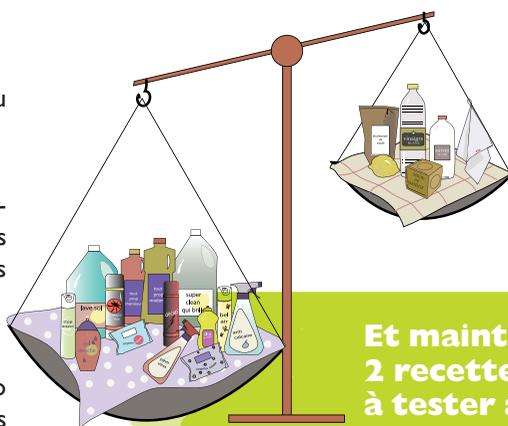
- Le savon de Marseille pour détacher et dégraisser (attention à prendre du véritable savon de Marseille sans huile de palme)
- Le vinaigre blanc pour détartrer
- Le bicarbonate pour désodoriser
- Le savon noir pour laver tout ou presque
- Le citron (qui contient de l'acide citrique) pour désinfecter



▲ Savon noir.



▲ Lessive maison.



© Anne Mallié

Et maintenant, 2 recettes simples, à tester au plus vite

🧼 PRODUIT LESSIVE

1. Mettre 5 cuillères à soupe de savon de Marseille en copeaux dans une bouteille en verre d'1 litre
2. Remplir à moitié la bouteille avec de l'eau chaude
3. Remuer doucement pour faire fondre le savon,
4. Ajouter 2 cuillères à soupe de cristaux de soude
5. Rajouter de l'eau jusqu'au 3/4 de la bouteille

🧼 CRÈME À RÉCURER

1. Mettre dans un pot en verre 100 g de savon de Marseille en copeaux
2. Couvrir d'eau chaude pour faire fondre les copeaux
3. Ajouter 100 g d'argile et 25 g de bicarbonate de soude
4. Mélanger



Bien d'autres recettes existent. Pour les trouver :

Guide du tout propre au naturel,
Claudine Wayser, Solar éditions

Mon cahier de recettes droguerie : www.la-droguerie-eco.com

Et si vous en avez d'autres, partagez les avec nous sur notre page facebook.

JE JOUE



Pour Noël, je fais une décoration éco-citoyenne



Idée 1 : le cône végétal

Parfait pour décorer ton centre de table, ta cheminée ou tes bords de fenêtres.

🌿 Matériel :

Il te faudra du grillage à poule, un peu de fil de fer et une pince coupante. Ensuite à toi de le remplir comme tu le souhaites avec de la mousse, des noisettes, des noix, des glands...



🌿 Marche à suivre :

Avec l'aide d'un adulte, découpe le grillage à poule que tu rouleras en forme de cône. Une fois le cône réalisé, accroche les extrémités avec du fil de fer. Il ne te reste plus qu'à le remplir avec les éléments de ton choix.

Idée 2 : le photophore en bois

Parfait pour décorer ton centre de table le soir de Noël.

🌿 Matériel :

Un photophore en verre, un ramequin ou tout contenant pouvant recevoir une bougie, un sécateur et un pistolet à colle.

🌿 Marche à suivre :

Commence par récupérer un certain nombre de petites brindilles, ensuite avec l'aide d'un adulte coupe les brindilles de la sorte qu'elles soient à la taille de ton contenant. Ensuite avec l'aide de ton pistolet, colle les sur le photophore. Si ton photophore n'a pas de bougie met une petite bougie chauffe plat.



Idée 3 : la couronne en liège

Parfait pour décorer ta porte d'entrée ou la porte de ta chambre.

🌿 Matériel :

Des bouchons de liège, du fil de fer rigide, une petite vrillette, des baies de cynorrhodon (tu les trouveras sur l'églantier) ou à défaut des perles, un ruban.

🌿 Marche à suivre :

Avec l'aide d'un adulte, perce un petit trou dans la partie supérieure des bouchons, enfle ensuite le fil de fer en alternant les bouchons avec

les baies ou les perles. Une fois la couronne terminée ferme la en tournant ton fil de fer il ne te reste plus qu'à poser ton ruban ici en faisant une boucle afin que le fil ne se voit pas.



FÉVRIER
DIM 3

ATELIER TAILLE DES ARBRES FRUITIERS

Sur le site de la Cavée du Gué, au cœur du village de Plailly, venez découvrir les techniques de taille des arbres fruitiers au cours d'une démonstration encadrée par Sylvain Drocourt, pomologue. À cette occasion, deux types de taille vous seront présentés : la taille de formation sur de jeunes arbres et la taille d'entretien sur des arbres plus âgés.

Cette démonstration s'intègre au programme d'actions que le Parc mène en faveur de la préservation et de la valorisation des vergers et des variétés anciennes d'arbres fruitiers de son territoire.

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 13h45

à la Cavée du Gué à Plailly (rue Bataille)

Informations et contact :

Parc naturel régional Oise – Pays de France 03 44 63 65 65

Réservation :

Inscription obligatoire, nombre de places limité

MARS
SAM 9

GRENOUILLES ET CRAPAUDS VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS AUX ÉTANGS

À la tombée de la nuit, crapauds communs, grenouilles rousses et agiles... vous donnent rendez-vous sur la route des étangs. La balade en forêt de Chantilly vous mènera sur les chemins empruntés par les amphibiens en ce mois de migration vers les lieux de pontes printaniers. Pour découvrir le mode de vie de ces animaux dont la survie est en grande partie liée à la préservation des zones humides, rien de plus simple, il suffit de chausser bottes et cirés

Gratuit

Lieu et horaire de rendez-vous : 19h

à la table de Montgrésin en forêt de Chantilly

Informations et contact :

Parc naturel régional Oise – Pays de France 03 44 63 65 65

Réservation :

Inscription obligatoire

À savoir :

Sortie adaptée au jeune public



Coup de cœur

Un polar sur le Parc !

« La légende de Jean l'Effrayé », voilà un titre bien énigmatique pour ce polar dont l'histoire se déroule sur le territoire du Parc. Sylvie Teper, botaniste, docteur en pharmacie et surtout écrivaine signe ici un roman qui se passe au Moyen Âge. Si le héros Jean l'Effrayé est fictif, bien que son nom soit donné à une rue de Plailly, tous les autres ont réellement existé et une grande précision est donnée aux lieux évoqués.

La majeure partie du livre se déroule à Senlis entre 1328 et 1329, le lecteur reconnaîtra le nom des rues, d'autres passages évoquent les étangs de Comelles, l'abbaye de Chaalis et bien d'autres lieux que nous vous laissons découvrir au cours des pages.

1^{er} d'une trilogie, il faudra attendre la dernière page du dernier tome pour avoir les réponses à toutes les questions.

« La légende de Jean l'Effrayé »
aux éditions Anfortas, paru
depuis le 19 novembre.

